

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

1/4

Je soussigné-e,

NOM : DEGREEF NOREUD Prénom : Isabel

(si personne morale) représentant-e :

Demeurant (ou siège social) : 297 rue de la Tour Buffel

Code postal : 34070 Ville : MONTPELLIER

Sociétaire de la SCIC SA ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON, appartenant à la catégorie :

- « Porteurs »
- « Salarié-e.s »
- « Consommateur-riche-s »
- « Personnes soutiens »
- « Producteur-riche-s »
- « Partenaires commerciaux »
- « Partenaires non commerciaux »
- « Collectivités territoriales partenaires et leurs Groupements »
- « Partenaires publics et semi-publics »
- « Entreprises locales de distribution »
- « Organismes d'appui financier »

déclare être candidat.e aux élections du Conseil d'administration de la SCIC SA ENERCOOP
LANGUEDOC-ROUSSILLON qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019.

Fait à MONTPELLIER, le 07/05/19

Signature du-e la candidat-e



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non condamnation ci-après ainsi que de nous fournir une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance en original de moins de 3 mois. Pour les étrangers, une carte de séjour en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois et si non immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

2/4

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

Je soussigné-e,

NOM : DEGREEF NORENO Prénom : Isabel

(si personne morale) représentant.e :

Demeurant (ou siège social) : 297 rue de la Tour Buffel

Code postal : 34070 Ville : MONTPELLIER

Né-e le 03/07/1991 à Tegucigalpa (HONDURAS)

Fils / Fille de (*) DEGREEF Théo Olivier
(nom d'usage du père et prénom(s))

et de NORENO ASUNAO
(nom de naissance de la mère et prénom(s))

déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à MONTPELLIER, le 07/05/19

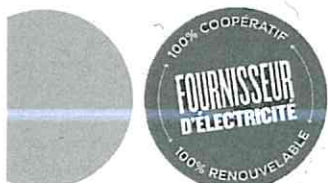
Signature du-e la candidat-e

(*) Rayer la mention inutile

Rappel

Ordonnance N° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce (Journal Officiel du 29 décembre 1958).

Article 2 : Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, EST PUNI D'UNE AMENDE DE 4500 Euros ET D'UN EMPRISONNEMENT DE DIX JOURS à SIX MOIS ou de l'une de ces deux peines seulement



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

3/4

DECLARATION D'INTERET

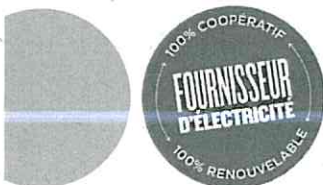
Le ou la candidat-e s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. Attention : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

1 / Quelles sont vos motivations qui vous conduisent à postuler au Conseil d'Administration d'Enercoop Languedoc-Roussillon ?

Je suis confrontée au quotidien à toutes les problématiques de la coopérative et je trouve ça naturel de m'impliquer plus sur la vie décisionnaire de la coopérative.

2 / Que pouvez-vous apporter à Enercoop Languedoc-Roussillon et à son Conseil d'Administration ?

Un regard neuf, un regard terrain et des connaissances que j'ai acquises grâce à mon rôle de salariée dans la coopérative.



**ACTE DE CANDIDATURE AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR DE LA SCIC SA
ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

4/4

3 / Quels sont selon vous les enjeux pour Enercoop Languedoc-Roussillon dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

Les enjeux sont l'accroissement de l'activité, le gain de nouveaux clients et la capacité de la coopérative à s'adapter à ces changements.

4 / Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt(e) à consacrer à Enercoop Languedoc-Roussillon ?

En plus de mon temps salarié (39h/semaine), 2h à 3h.

Fait àMONTPELLIER....., le07/05/19.....

Signature du-e la candidat-e

